

LAMES DE TERRASSE

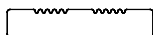
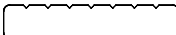
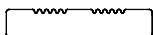

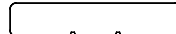

PIN SYLVESTRE / Origine Finlande



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	raboté, traité, séché
Finition	sans finition
Usage	sols extérieurs
Technique	Massif
Traitement	Autoclave Classe 4 non resséché vert ou marron Autoclave Classe 4 vert hydrofugé
Longueur	3 900, 4 200 et 4 500

Type de pose	au sol
Masse volumique	550 kg/m ³
Dégagement de formaldéhyde	nd
Humidité	non resséché
Fixation	2 vis apparentes

Profil			
			
Aspect	Parisien, Contre-face lisse ou 1 face lisse, rainuré en contre-face	Striée 7V JUMBO, contre-face lisse, Choix V ^{ème} ou 1 face lisse JUMBO, Choix V ^{ème} , rainuré en contre-face	Parisien, contre-face lisse ou 1 face lisse, rainuré en contre-face
Sections (lxh)	147x27	195x34	147x27
Nombre de pièces par botte	5x28	3x20	5x28
Qualité	AB		US

PERFORMANCES DÉCLARÉES

Impact CO² : 2.5 kg eq. CO²/m²
Carbone stocké : 8.8 kg de C/m²

CERTIFICATIONS ET GARANTIES



LES + DU PRODUIT

- Léger, facile à manipuler et à poser
- Traitement autoclave Classe 4 Vert ou Marron
- Face striée
- Haute résistance à la charge
- Bois 100% récolté et transformé en France
- Bois certifié PEFC



CLASSE 4
TRAITÉ VERT



CLASSE 4
TRAITÉ MARRON

CONSEIL DE POSE : DTU 51.4

AVANT LA POSE

Il revient au poseur de vérifier l'humidité des bois au moment de la pose, de mesurer les conditions de pose et si nécessaire de les adapter.



Nous contacter fpbois.com

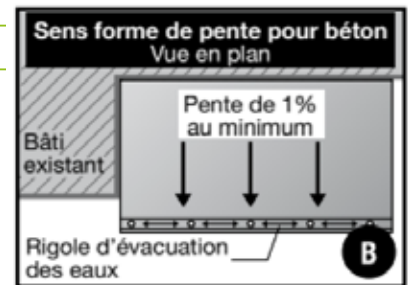
Nous suivre sur     

RABOPALE 
la nature bien traitée

SUPPORTS DE TERRASSE

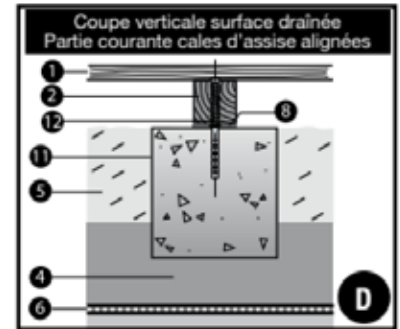
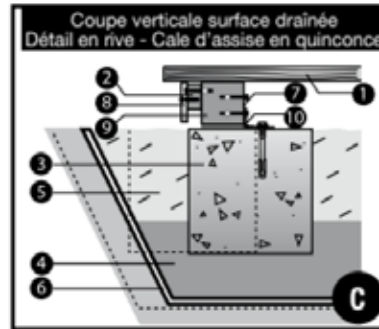
DALLE BÉTON

La dalle en béton est d'une épaisseur minimale de 12 cm à dosage de ciment à 350 kg/m³ avec treillis soudé. La dalle est réalisée avec une pente minimale de 1,5% (point haut côté maison).



PLOTS BÉTON

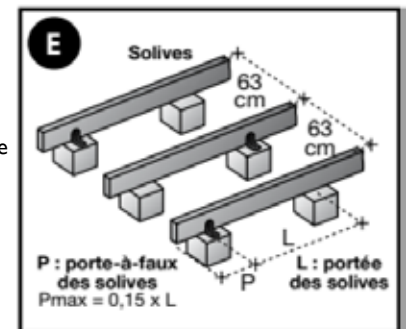
Il est important de suivre une chronologie des travaux pour la pose de plots en béton. Dosés à 350 kg de béton, les plots ont une dimension minimale de 200x200 mm et une hauteur d'au moins 150 mm. Les plots, au-delà de 25 cm par rapport au terrassement courant, seront considérés poteaux et feront l'objet d'une étude avec incorporation de ferrailages adaptés.



SOLIVAGE

Le solivage est composé de bois de sections significatives à inerties mécaniques importantes permettant une réduction du nombre d'appuis. L'entraxe entre solive pour la pose de lambourde sera de 63 cm maximum.

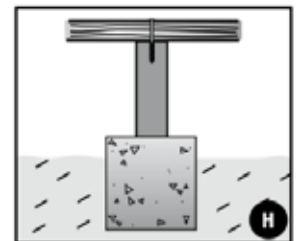
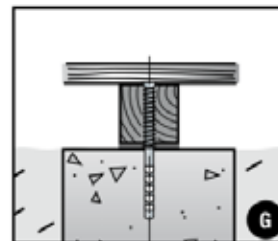
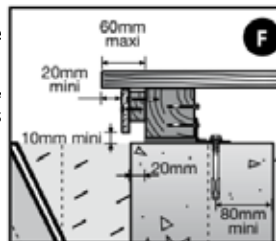
Entraxe lambourde Jumbo 85 cm maximum.



LAMBOURDAGE

Le lambourrage est constitué de bois de section réduite nécessitant des appuis rapprochés.

Pour conserver l'écartement adéquat entre elles, les lambourdes doivent être solidarisées par le biais d'entretoises.



FIXATION DU PLATELAGE

Lors de la mise en œuvre, l'humidité des lames de terrasse ne doit pas excéder 18%. Entre les périodes sèches et les périodes humides, le bois, matériau vivant, est sujet à des retraites et des gonflements. Il est donc nécessaire de laisser un espace entre lames pour permettre ces variations naturelles sans dommage. La normalité est définie entre 3 et 12 mm dans la mise en œuvre de l'ouvrage.

Nous préconisons un écartement entre lame de 5 mm à la pose.

En périphérie, un écartement de 10 mm par rapport aux différents éléments d'adossement (murs, poteaux...) est à prévoir.

